



Délibération n°2024-038
Comité syndical du 18 décembre 2024

DELEGATION DE L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DES PORTS DE PECHE DE CORNOUAILLE – APPROBATION DES TARIFS 2025 PROPOSES PAR LA CCI FINISTERE

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, dûment convoqué, s'est réuni le 18 décembre 2024, à 10h, à la Maison du Département à Quimper.

Nombre de délégués du Comité syndical en exercice : 18 titulaires
Nombre de voix délibératives : 20

Présents avec voix délibérative	Maël DE CALAN, Nathalie CARROT-TANNEAU, Anne MARECHAL, Céline LE TENDRE, Sandrine MANUSSET, Gaël LE MEUR, Marc BIGOT, Daniel LE PRAT, Jean-Michel GAIGNE, Yannick LE MOIGNE, Yvan MOULLEC, André GUILLEMOT
Excusé	Stéphane LE DOARE
Excusés ayant donné pouvoir	Jocelyne POITEVIN ayant donné pouvoir à Nathalie CARROT-TANNEAU, Didier GUILLON ayant donné pouvoir à Maël DE CALAN, Michaël QUERNEZ ayant donné pouvoir à Gaël LE MEUR, Michel LOUSSOUARN ayant donné pouvoir à Céline LE TENDRE, Jean-Marc BREN ayant donné pouvoir à Yannick LE MOIGNE

Représentant 19 voix

EXPOSE DES MOTIFS

La présente délibération a pour objet d'approuver les tarifs qui seront appliqués en 2025 dans le cadre de l'exploitation du service public des ports de pêche de Cornouaille par la CCI Finistère, tels qu'ils figurent en annexe.

La grille tarifaire fixe les modalités d'évolution annuelle des tarifs sur la base d'une formule de révision fixée au contrat selon l'évolution de trois indices (prix à la consommation, coût de l'énergie, coût horaire du travail).

L'application de cette formule entraîne une augmentation des tarifs de 1,8 % pour l'année 2025.

Conformément aux dispositions des articles R.5314-9 et R.5314-22 du Code des Transports, les Conseils portuaires des sept ports ont été consultés sur ce projet de grille tarifaire 2025 et ont tous émis un avis favorable.

En conséquence,

Vu les propositions de tarifs annexées ;

Vu l'avis des conseils portuaires des ports de Guilvinec-Léchiagat le 13 novembre 2024, Concarneau le 14 novembre 2024, Loctudy-Ile-Tudy le 18 novembre 2024, Saint-Guénolé-Penmarc'h le 22 novembre 2024, Lesconil le 25 novembre 2024, Douarnenez le 26 novembre 2024 et Audierne le 26 novembre 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu pour le Syndicat mixte, d'approuver les tarifs 2025 des ports de pêche concédés.

Après en avoir délibéré, **le Comité syndical**

DECIDE

- D'approuver les tarifs 2025 (figurant en annexe) de la délégation de l'exploitation du service public des ports de pêche de Cornouaille accordée à la CCI Finistère ;
- D'autoriser le Président à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

**Le Président du Syndicat mixte des ports de
pêche-plaisance de Cornouaille**



Maël DE CALAN

TARIFS ET CONDITIONS D'USAGE DES BIENS	2025		
	Acheteur	Vendeur	(I)
taxe d'usage halle à marée pêche hauturière (% valeur)	1,45%	1,19%	
taxe d'usage halle à marée pêche côtière (% valeur)	1,6%	1,6%	
taxe outillage côtière Audierne - Concarneau - Penmarc'h (% valeur)	0,2%	0,4%	
taxe poissonnier (% valeur)	0,3%		
taxe bolinche (/kg)		0,012 €	
répurgation portuaire (/kg)	0,0018 €	0,0036 €	
allotissement (/lot)	0,18 €	0,18 €	
pesée (/kg)	0,003 €	0,009 €	
participation aux frais de transport - bases avancées (/kg)	0,03 €		
Taxe ad valorem sur les débarquements provenant des ports extérieurs et des ports ne disposant pas de REPP : assiette et taux idem à la REPP du port effectuant la 1ère vente en criée du poisson	1,50%	1,50%	
Taxe iso 9001, iso 45001, iso 14001			
consommables	tarif (€ HT)	unité	
vente caisse plastique 10 KG	prix d'achat majoré de 15%		
vente caisse bois 10kg	prix d'achat majoré de 15%		
vente palettes bois	prix d'achat majoré de 20%		
vente housse plastique	prix d'achat majoré de 10%		
film plastique	prix d'achat majoré de 15%		
vente sacs coquille saint jacques	prix d'achat majoré de 15%		
vente de big bags	prix d'achat majoré de 15%		
autres consommables	prix d'achat majoré de 15%		
fluides	tarif (€ HT)	unité	(I)
fourniture eau douce	prix d'achat majoré de 20%		
fourniture énergie électrique (au réel ou au forfait)	prix d'achat majoré de 15%		
fourniture eau de mer	0,46 €	m3	x
services	tarif (€ HT)	unité	(I)
forfait déchargement de jour (compris stockage chambre froide)	53,14 €		X
forfait déchargement jour (dimanche et jours fériés)	70,86 €		X
lavage bacs	0,31 €	unité	X
lavage spécifique bacs seiche / poulpe	0,31 €	unité	X
lavage conteneurs	3,54 €	unité	X
dénaturation produits	0,01 €	kg	X
transmission INMARSAT	1,18 €	envoi	X
entretien conteneurs à déchets	12,99 €	jour/conteneur	X
livraison poisson bleu	10,34 €	tonne	X
stockage en chambre froide (produits non vendus en criée)	11,53 €	tonne/jour	X
stockage de matériel (armement, contenants, ...)	23,62 €	m2/an	X
mise à disposition de matériels	tarif (€ HT)	unité	(I)
canon à mousse	68,49 €	forfait	X
appareil à jet de vapeur	35,43 €	heure	X
transpalette électrique loué	coût location majoré de 10%		
transpalette manuel / transbac	7,09 €	jour	X
treuil charge < à 215 kg	17,71 €	heure	X
treuil charge > à 215 kg	35,43 €	heure	X
treuil avec POWERBLOCK	35,43 €	heure	X
treuil pour la bolinche	6,26 €	tonne	X
bascales mobiles 60 kg	2,18 €	heure	X
bascule mobile 600-1200 kg	26,57 €	heure	X
conteneurs avec housse ou isothermes (acheteurs et vendeurs)	3,69 €	unité	X
conteneurs avec housse ou isothermes pour expédition en usine	4,91 €	unité	X
location de bac non restitué après 12 jours ou dépassement de seuil	1,00 €	jour	
location de bac non restitué après 20 jours	0,20 €	jour	
bacs 30L (*)	0,05 €	unité	X
bacs 60L (*)	0,07 €	unité	X
bacs 75L (*)	0,09 €	unité	X
bacs pour les acheteurs hors transit interport	1,77 €	bac	X
matériel et locaux pour le déchargement et tri du poisson	27,54 €	marée/bateau	X
retourneur de conteneur	7,56 €	déchargement	X
retourneur de caisses	9,69 €	déchargement	X
chariot élévateur avec chauffeur	55,08 €	heure	X
chariot élévateur sans chauffeur	29,52 €	heure	X
pesée en continu du poisson bleu	valeur du poisson x 0,5 %		
vire filet	17,71 €	heure	X
transpalettes peseurs	56,41 €	mois / équipement	x

TARIFS ET CONDITIONS D'USAGE DES BIENS			
gestion des déchets	tarif (€ HT)	unité	(I)
enlèvement déchets de poisson	11,70 €	tonne	X
enlèvement ordures portuaires	11,22 €	mois	X
location contenants spécifiques	590,48 €	tonne	X
traitement du polystyrène	188,95 €	tonne	X
utilisation de la déchetterie	18,89 €	m3	X
encombrant	0,19 €	kg	X
traitement des boues (graisses) à Penmarch	0,18 €	kg	X
traitement des MES (écailles) à Penmarch	165,25 €	an	X
forfait traitement des déchets hors répurcation portuaire			
mise à disposition de personnel	tarif (€ HT)	unité	(I)
prestations acheteurs extérieurs	2,36 €	bac	X
agent d'entretien	16,93 €	heure	X
agent d'exploitation et administratif (réclamations, statistiques...)	29,52 €	heure	X
agent d'exploitation (nuit et week end)	35,43 €	heure	X
personnel de tri	41,34 €	heure	X
technicien	56,68 €	heure	X
Prestation informatique	56,68 €	heure	X
Technicien spécialisé	92,12 €	heure	X
Ingénieur, cadre technique	131,09 €	heure	X
locations	tarif (€ HT)	unité	(I)
salle	64,95 €	journée	X
salle	41,34 €	1/2 journée	X
location de portes de gare à marée	6 625,18 €	année	X
location de portes de gare à marée	15,70 €	heure	X
location de viviers (audiernes)	53,14 €	mois/vivier	X
fourniture de glace	tarif (€ HT)	unité	(I)
fourniture de glace	73,66 €	tonne	X
majoration week-end et / ou transport	15,33 €	tonne	X
fourniture de glace	20,31 €	conteneur	X
fourniture de glace	2,17 €	bac	X
livraison de glace interport			
fourniture de glace achetée	prix d'achat majoré de 10%		
achats et ventes en criées	tarif (€ HT)	unité	(I)
accès numérique à la plateforme "criees29.w-fish.com"	47,24 €	1 accès	X
abonnement plateforme ressortissant	23,62 €	mois	X
abonnement plateforme non ressortissant	47,24 €	mois	X
prestation supplémentaire glaçage	1,18 €	bac	X
logistique interport	tarif (€ HT)	unité	(I)
pêche côtière (acheminement hors Cornouaille par transport privé)	coût transporteur		
1 bateau			
2 bateaux semaine	0,59 €	kg	X
2 bateaux WE	0,83 €	kg	X
3 bateaux semaine	0,47 €	kg	X
3 bateaux WE	0,70 €	kg	X
pêche hauturière (forfait transport base avancée par transport CCI)			
Douarnenez / Le Guilvinec	224,39 €		X
Roscoff / Le Guilvinec	436,96 €		X
Penmarch / Le Guilvinec	153,52 €		X
supplément pour les we et jours fériés	59,05 €		X
autres	tarif (€ HT)	unité	(I)
droit d'accès enceinte portuaire	59,05 €	trimestre	X
vente émetteurs radio	63,77 €	unité	X
abonnement émetteur radio	17,71 €	an	X
événementiel	1 180,96 €	prestations	X
mise en place d'une alimentation et d'un compteur électrique	1 712,39 €	évènement	X
frais de tri et déchargement Concarneau	tarif (€ HT)	unité	(I)
pêche hauturière			
intervention en cale	316,49 €	personne	X
intervention sur le quai	281,07 €	personne	X
manutention, tri, mise en ligne	0,068 € x tonne + 640,34 €		
identification, enregistrement, pesée des lots	0,0092 € x kg + 0,193 € /lot		
pêche côtière			
manutention, tri, mise en ligne	0,054 € x tonne + 200 €		
identification, enregistrement, pesée des lots	0,0092 € x kg + 0,193 € /lot		
mise à disposition de la trieuse pondérale	11,81 €	heure	X

TARIFS ET CONDITIONS D'USAGE DES BIENS			
livraison Concarneau	tarif (€ HT)	unité	(I)
livraison aux magasins locaux			
livraison aux mareyeurs en gare de marée	35,43 €	tonne	X
livraison aux poissonniers en gare de marée	54,21 €	tonne	X
acheminement des produits transformés	1,30 €	mouvement	X
parking Concarneau	tarif (€ HT)	unité	(I)
stationnement payant	Idem tarifs Ville de Concarneau		X
stationnement des navires à passagers Concarneau	tarif (€ HT)	unité	(I)
<15m	3,01 €	départ	X
de 15 à 15,99 m	10,23 €		X
de 16 à 18,99 m	19,28 €		X
de 19 à 21,99 m	40,36 €		X
de 22 à 24,99 m	54,45 €		X
de 25 à 27,99 m	57,82 €		X
de 28 à 30,99 m	59,63 €		X
> 31 m	60,83 €		X
redevance sur les passagers	0,32 €	passager	X
stationnement pontons et bord à quai	tarif (€ HT)	unité	(I)
pontons pêche	35,43 €	mois	X
pontons plaisance	(Idem tarifs port de plaisance)		
stationnement des navires	2,41 €	ml/jour	X
	18,07 €	ml/mois	X
mouillage arrière port Concarneau	tarif (€ HT)		
de 5 m à 7,99 m	(idem tarif port de plaisance en prenant en compte une décote de 27 %)		
puis par mètre supplémentaire	115 € HT		
remorquage Douarnenez	tarif (€ HT)	unité	(I)
navires < 24 m	236,87 €	heure	X
navires de 24,01 m à 49,99 m	341,53 €	heure	X
navires > 50 m	385,59 €	heure	X
heure d'attente facturée au tarif du mouvement toute heure commencée est due les tarifs sont majorés de 100% les we et jours fériés et en dehors des heures d'ouverture 8h-12h et 13h30-17h			
manœuvres en dehors des limites administratives du port de pêche	219,66 €	heure	X
manœuvre nécessitant un marin supplémentaire	60,23 €	heure	X
SLIPWAY Douarnenez	tarif (€ HT)	unité	(I)
hissage comprenant calage sur ber, placement dans un garage et descente	37,79 €	ml	X
forfait entrée / sortie d'un navire du chantier	1 012,09 €		X
réduction pour hissage multiple d'un même navire 5% pour la 2eme montée, 8% pour la 3eme et 10% pour la 4eme			
majoration			
50% en dehors des heures d'ouverture 8h-12h et 13h30-17h			
100% samedi et nuit			
150% we et jours fériés			
personnel pour travaux supplémentaires pour navires hors normes	56,68 €	heure	X
séjour dans un garage pour carénage ou réparation			
première journée	149,98 €		X
chacune des 2eme, 3eme, 4eme et 5eme journée	171,24 €		X
chacune des 6eme, 7eme, 8eme, 9eme et 10eme journée	200,76 €		X
chacune des 11eme, 12eme, 13eme, 14eme et 15eme journée	219,66 €		X
chacune des journées au dessus	242,10 €		X
en cas de sablage, majoration du séjour de 30%			
services annexes			
air comprimé	14,18 €	heure	X
echelles	7,09 €	journée	X
tour escalier	59,05 €	journée	X
forfait de nettoyage du terre plein			
navire < 30ml	38,97 €		X
navire > 30ml	64,95 €		X
<i>Lamanage</i>	76,76 €	personne	X
majoration de 50% pour les manœuvres en dehors des heures			
Élévateur à bateaux Le Guilvinec	tarif (€ HT)	unité	(I)
hissage navires de pêche	5,49 € avec un minimum de 400 €	tonne	X
hissage navires hors pêche :			
de 12 m à 15,99 m	808,96 €		X
de 16 m à 24,99 m	1 045,14 €		X
de 25 m et plus	1 175,05 €		X
sous réserve de compatibilité technique avec l'élevateur à bateaux et les équipements d'attinage			

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 029-200076669-20241224-2024_038-DE

TARIFS ET CONDITIONS D'USAGE DES BIENS			
séjour			
pendant 3 jours			
pendant 4 ou 5 jours	6,43 €	ml/jour	X
à partir du 6e jour	7,19 €	ml/jour	X
gros travaux (sur justificatif) à partir du 10e jour	94,57 €	jour	X
réduction pour les navires vendant régulièrement dans les criées de Cornouaille (plus de 50% de la pêche annuelle)			
5% à la première montée du bateau dans l'année			
8% à la deuxième montée du bateau dans l'année			
10% à la troisième montée du bateau dans l'année			
services annexes			
air comprimé	14,18 €	heure	X
échelle de 7m	7,09 €	jour	X
échelle de 9m	9,45 €	jour	X
tour escalier	11,81 €	jour	X
toute heure ou journée commencée est due			
Aire de carénage plaisance port du Guilvinec		tarif (€ HT)	unité
(I)			
<i>Stationnement</i>			
. Par jour	0,26 €	m2	X
. Par mois	4,15 €	m2	X
<i>Fluides</i>			
. Eau douce 1 h	3,98 €		X
. Eau douce forfait carénage	15,89 €		X
. Electricité 1 h	1,98 €		X
. Electricité forfait carénage	7,94 €		X

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		2025		
AOT et contrats de location		tarif (€ HT)	unité	(I)
redevance terre plein (assujettis à la REPP)		2,07 €	m2/an	X
redevance terre plein (non assujettis à la REPP)		4,84 €	m2/an	X
redevance terre plein bati (assujettis à la REPP)		5,77 €	m2/an	X
redevance terre plein bati (non assujettis à la REPP)		8,33 €	m2/an	X
majoration pour les droits réels		35%		
réduction pour les associations d'utilité publique		20%		
participation à la viabilité des nouvelles zones aménagées (non assujétis à la REPP)		<i>prix de revient des travaux au prorata des surfaces occupées</i>		
Loyer magasins de marée aux normes, activités agroalimentaire ou autres activités		76,76 €	m2/an	X
location de locaux bruts à caractère économique et commercial		141,71 €	m2/an	X
bureaux		61,41 €	m2/an	X
Local standard à usage d'atelier (tous ports)		31,88 €	m2/an	X
local standard à usage d'atelier (Lesconil et Audierne)				X
local standard à usage d'atelier (Douarnenez)				X
canalisations		idem redevance terre-plein		X

TAUX DES DROITS DE PORTS		2025		
		Acheteur	Vendeur	
REPP		1,5%	1,5%	

(*) maintien provisoire pour navires et acheteurs extérieurs

(I) Indexation

Les tarifs sont, pour partie d'entre eux indexés selon une formule de révision, figurant dans le contrat de concession. Cette formule d'indexation est basée sur 3 indices :

- l'indice des prix à la consommation,
- l'indice des prix de l'énergie (électricité, gaz..),
- l'indice du coût du travail.